

Candidature au poste de juge à la CPI – Modèle de Curriculum Vitae

NOM DE FAMILLE :	PERRIN DE BRICHAMBAUT	
PRENOM :	MARC	
DEUXIEME PRENOM :	PIERRE	
SEXE :	HOMME	
DATE DE NAISSANCE :	29 OCTOBRE 1948	
NATIONALITE :	FRANÇAISE	
CRITERES REGIONAUX :	EUROPE OCCIDENTALE ET AUTRES ETATS	
SECONDE NATIONALITE : (LE CAS ECHEANT)	AUCUNE	
ETAT CIVIL :	MARIE	
LISTE A/ LISTE B :	LISTE B	
LANGUES :	Langue maternelle : français	
- ANGLAIS	(à l'écrit) Confirmé	(à l'oral) Confirmé
- FRANÇAIS :	(à l'écrit) Confirmé	(à l'oral) Confirmé
- AUTRES	ITALIEN : (à l'écrit) Confirmé	(à l'oral) Confirmé
	ESPAGNOL (à l'écrit) Confirmé	(à l'oral) Confirmé
QUALIFICATIONS ACADEMIQUES : Date ; établissement, diplôme(s) obtenu(s) (en commençant par le plus récent) <i>Veuillez copier/coller les entrées si nécessaire</i>		
1967- 1972		
- <i>Institution</i> : Ecole Normale Supérieure de Saint Cloud (Formation supérieure des professeurs)		
- <i>Diplôme(s) obtenu(s)</i> : Professeur, Agrégé de géographie (Diplôme d'enseignement le plus élevé)		
1967- 1970		
- <i>Institution</i> : Institut d'Etudes Politiques de Paris, section service public		
- <i>Diplôme(s) obtenu(s)</i> : Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris (Droit et service public)		
1972- 1974		
- <i>Institution</i> : Ecole Nationale d'Administration (Formation des fonctionnaires supérieurs)		
- <i>Diplôme(s) obtenu(s)</i> : Auditeur au Conseil d'Etat (Grade d'entrée dans la juridiction administrative suprême)		

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE : *Date ; employeur, intitulé du poste, autres informations (en commençant par le plus récent) - Veuillez copier/coller les entrées si nécessaire*
- Veuillez indiquer la pertinence de l'expérience par rapport à la candidature présentée sous la liste A ou B, le cas échéant

- depuis 2011

-Employeur : Conseil d'Etat

-Intitulé du poste : Conseiller d'Etat

-Autres informations :

Le Conseil d'Etat est la juridiction administrative suprême en France. Les juridictions administratives françaises assurent la protection des droits fondamentaux du citoyen.

Ces juridictions servent de gardiennes des régimes des libertés publiques et des droits de l'homme dans des domaines très variés. Elles assurent le contrôle de la conformité aux instruments européens et internationaux de protection des droits de l'homme, en particulier, la Convention européenne des droits de l'homme, des actions des personnes publiques. Elles contribuent au contrôle de la constitutionnalité des lois à travers l'examen des questions prioritaires de constitutionnalité qui leurs sont posées. Elles mettent en œuvre le référé-liberté qui permet au juge d'ordonner toute mesure nécessaire à la sauvegarde d'une liberté fondamentale à laquelle une personne publique porte atteinte.

Dans son activité contentieuse, le Conseil d'Etat connaît en dernière instance des litiges entre les particuliers et les personnes publiques. Il est avant tout juge des jugements et arrêts rendus en dernier ressort par les tribunaux administratifs, cours administratives d'appel et les juridictions administratives spécialisées comme la Cour Nationale du droit d'asile. En tant que juge suprême, le Conseil d'Etat veille par ses décisions et ses avis à l'unité et à la cohérence de la jurisprudence tout en garantissant son adaptation aux évolutions de la société.

Je siège au contentieux en tant que rapporteur chargé d'examiner certaines affaires et en tant que juge délibérant participant au processus collégial d'adoption des arrêts. Je siège également, au titre de la section du contentieux, à l'Assemblée générale du Conseil d'Etat, qui examine, avant toute autre délibération, les projets et les propositions de lois et de décrets pour éclairer le gouvernement sur leurs dimensions juridiques et constitutionnelles.

A ce titre, j'ai une expérience pratique du métier de juge au sein d'une cour suprême et de la mise en œuvre concrète des normes en matière de droits de l'homme issues du droit interne et de celles qui découlent des conventions internationales dans ce domaine. Les procédures contentieuses suivies par le Conseil d'Etat, qui prennent pleinement en compte les exigences des textes internationaux, présentent des similarités avec celles qui régissent les tribunaux pénaux internationaux, qu'il s'agisse du respect du principe de légalité, des règles en matière d'établissement des faits ou du caractère contradictoire de la procédure.

- 2005-2011

-Employeur : OSCE

-Intitulé du poste : Secrétaire général de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe

-Autres informations :

L'Organisation pour la Coopération et la Sécurité en Europe (OSCE) est une organisation régionale au sens du Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies qui a pour objet d'assurer la sécurité entre les Etats participants dans plusieurs dimensions dont la dimension humaine. Les droits de l'homme et l'Etat de droit sont au centre de ces valeurs.

En soutien à l'Etat qui assure la présidence de l'OSCE, les institutions de l'Organisation s'efforcent, avec la coopération des Etats participants, d'aider à faire respecter ces valeurs. Elles œuvrent pour

consolider les institutions et les pratiques capables de mettre en œuvre ces valeurs dans la durée. A ce titre l'OSCE joue un rôle actif en matière d'assistance au renforcement de la législation pénale et des tribunaux pénaux. Elle est fortement impliquée dans la promotion des droits de la femme et la lutte contre le trafic des êtres humains. Elle entretient des rapports étroits avec les organisations non-gouvernementales et la société civile dans chaque pays.

Mon action en tant que Secrétaire général de l'OSCE, pendant six ans, choisi par consensus des cinquante-six Etats participants, m'a fait participer au suivi de situations de crise et de zones de conflit qui sont confiées à l'Organisation. Je me suis efforcé de contribuer à faire respecter le droit humanitaire dans ces situations conflictuelles tout en recherchant une issue pacifique par la négociation. J'ai contribué au travail de promotion des valeurs de l'Organisation, en étroite collaboration avec les Etats et avec la société civile.

Les responsabilités de Secrétaire général de l'OSCE impliquent aussi la tenue de réunions exigeantes dans plusieurs langues et la facilitation de la coopération avec des partenaires et collaborateurs issus de milieux culturels très variés. En toute circonstance, l'objectif est de parvenir à dégager un consensus par un processus collégial de décision.

- 1998-2005

-Employeur : Ministère de la Défense

-Intitulé du poste : Délégué aux Affaires Stratégiques

-Autres informations :

La Délégation aux Affaires Stratégiques (DAS) du Ministère de la Défense fournit au Ministre des analyses et des conseils dans un large champ de compétences géographiques, sectorielles et techniques avec une attention particulière pour les régions en crise. Elle suit avec attention l'Afrique où les intérêts de la France se trouvent souvent engagés. Elle réunit des équipes issues d'horizons divers, tant civils que militaires, et entretient des contacts avec un très grand nombre de partenaires et d'interlocuteurs internationaux.

Pendant les années où j'en ai assuré la direction, les défis en matière de sécurité et de droit ont été nombreux, qu'il s'agisse des activités terroristes ou des conflits en Irak, en Afghanistan, en Afrique et dans les Balkans. Ces situations m'ont fourni de multiples occasions d'aider à la mise en application des règles du droit humanitaire et de contribuer à la gestion de crises dans de environnements difficiles.

Je pense que mes années à la tête de la DAS m'ont permis de me familiariser avec les situations de crise dans lesquelles peuvent apparaître des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité et des génocides et dans lesquelles la communauté internationale s'efforce de restaurer la paix dans la justice, tout en protégeant les victimes. Cette expérience pratique me paraît pertinente au regard des défis que les juges pénaux internationaux doivent affronter et peut servir de toile de fond à l'exercice de leur fonction judiciaire.

Simultanément, j'ai assuré pendant sept ans le cours de Droit international public à l'Institut d'Etudes politiques de Paris (Sciences Po) avec M. Dobelle.

- 1994-1998

-Employeur : Ministère des Affaires étrangères

-Intitulé du poste : Directeur des affaires juridiques

-Autres informations :

La Direction des Affaires Juridiques (DAJ) du Ministère des Affaires étrangères assiste le Ministre en remplissant le rôle de juriste et sert d'agent de la France devant les cours internationales. Elle a la responsabilité de diriger les délégations françaises dans les négociations internationales dans le domaine du droit. Elle joue un rôle central dans la définition et la mise en œuvre de la politique juridique extérieure française et dans la diffusion des normes internationales au sein des institutions françaises, en particulier en matière de droits de l'homme et de droit humanitaire.

J'ai été directement impliqué dans la coopération avec le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie et le Tribunal pénal international pour le Rwanda, contribuant à rassembler des preuves et des témoignages pour ces tribunaux, à leur demande et à la mise en place des accords de coopération entre la France et ces tribunaux..

J'ai eu la responsabilité de coordonner du côté français les travaux préparatoires pour l'établissement de la Cour Pénale Internationale et j'ai dirigé la délégation française à la Conférence de Rome. J'ai été directement impliqué dans l'établissement de parties essentielles du Statut concernant les crimes, la complémentarité et les victimes. Grâce au travail collectif de la délégation et à la gouvernance éclairée du bureau de la conférence, j'ai pu signer au nom de la France le Statut de Rome. J'ai ainsi acquis une connaissance de fond des choix et des compromis qui ont présidé à la rédaction du Statut qui me permet d'envisager de contribuer utilement à ses développements à venir.

En plus d'avoir représenté la France dans deux affaires devant la Cour Internationale de Justice, j'ai eu l'occasion de plaider devant la Cour de Justice de l'Union Européenne et devant la Cour Européenne des droits de l'homme. Devant cette dernière, j'ai eu à présenter des dossiers relevant du droit pénal qui avaient été examinés par les juges judiciaires.

Ce parcours à la Direction des Affaires juridiques me paraît constituer une base solide pour le travail de juge à la CPI dans la catégorie B. Plusieurs autres négociateurs du Statut de Rome ont rempli et remplissent encore ces fonctions éminentes avec distinction. J'aspire à suivre leurs pas et à servir à nouveau la cause de justice pénale internationale qui a connu pendant ces années un essor remarquable.

AUTRES ACTIVITES PROFESSIONNELLES PERTINENTES :

Veillez copier/coller les entrées si nécessaire

Au cours des années précédant l'année 1994, mon expérience professionnelle s'est déroulée dans trois domaines :

- **L'activité diplomatique de la France.** De 1991 à 1994. J'ai servi comme Ambassadeur, Représentant Permanent de la France aux négociations de Vienne qui couvraient à la fois le désarmement conventionnel et la coopération paneuropéenne dans toutes les dimensions de la sécurité.

Auparavant j'avais passé trois ans au Ministère de la Défense comme conseiller diplomatique du Ministre, deux ans à l'Ambassade de France aux Etats-Unis en tant que conseiller culturel. Pendant quatre ans, de 1981 à 1986, j'ai servi dans les cabinets de deux Ministres des Affaires Etrangères successifs comme conseiller puis comme directeur de cabinet.

A ce titre, j'ai été impliqué dans la préparation des choix de politique dans de nombreux domaines, en matière de politique européenne, étrangère et juridique. Je me suis trouvé dans ces différents postes dans une position privilégiée pour observer de près les transformations majeures qu'a connues l'Europe pendant cette période ainsi que de nombreuses situations de crises ayant entraîné des crimes de guerre et de génocide comme dans les Balkans.

Cette expérience m'a exposé à des événements, à des négociations internationales et à des personnalités exceptionnelles qui forment des référents pour toute mon activité ultérieure.

- **La participation au secrétariat de Nations Unies de 1978 à 1981 dans le domaine du développement** aux côtés du Secrétaire Général adjoint pour les questions Economiques et sociales internationale, Jean Ripert, à un moment où se déroulaient des négociations multilatérales de grande

ampleur ayant trait au nouvel ordre économique international et à la coopération globale dans le domaine du développement. Ce poste m'a servi d'apprentissage pour la négociation multilatérale et m'a profondément motivé dans mon engagement au service de la paix et de l'organisation de Nations Unies.

- **Les années de formation au métier de juge** en tant qu'auditeur puis de maître des requêtes au Conseil d'Etat, période intense et privilégiée où j'ai servi à la section du contentieux comme à la section des travaux publics.

- Les vingt premières années de ma carrière m'ont permis de suivre de près des mutations qui ont bouleversé la scène internationale.

1991/ 1994

- *Activité* :Ambassadeur, représentant permanent de la France aux négociations de Vienne sur le contrôle des armements et les mesures de confiance (Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe).

1988/ 1991

- *Activité* :Conseiller diplomatique du Ministre de la Défense

1986/ 1988

- *Activité* :Conseiller culturel à l'Ambassade de France aux Etats-Unis, représentant permanent des universités françaises

1985/ 1986

- *Activité* :Directeur de cabinet de M. Roland Dumas, Ministre des Affaires européennes puis des Affaires étrangères

1981/ 1984

- *Activité* :Conseiller technique au cabinet du Ministre des Relations extérieures, chargé des questions économiques internationales et du développement

1978/ 1981

- *Activité* :Détaché auprès du Secrétariat de l'Organisation des Nations unies à New York comme assistant spécial du Secrétaire général adjoint pour les affaires économiques et sociales internationales

1974/ 1978

- *Activité* :Auditeur puis Maître des requêtes au Conseil d'Etat

Mon profil s'inscrit clairement dans une logique de juge de catégorie B, membre d'une Cour Suprême, qui a bénéficié d'une large expérience du droit international des relations internationales. A ce titre je pense pouvoir apporter une contribution significative à l'équipe de juges à la CPI qui sera élue au mois de décembre 2014.

PUBLICATIONS LES PLUS PERTINENTES

- Perrin de Brichambaut (Marc), " The OSCE in perspective, six years of service, six questions and a few answers" pp 31-44 dans *Security and human rights* Volume 23, issue 1, 2012
- Perrin de Brichambaut (Marc), "Six years as OSCE Secretary General: An Analytical and personal retrospective" pp.25-49 dans *OSCE Yearbook 2011, Hamburg, Nomos, 2012*
- Perrin de Brichambaut (Marc), Dobelle (Jean-Francois), Coulée(Frédérique), *Leçons de droit international public*, 2011, 701 pages, 2nde édition, Paris, Presses de Sciences-Po et Dalloz

- Perrin de Brichambaut(Marc), “The OSCE. Status quo and future perspectives” pp. 489-501 dans “*Strategie und Sicherheit 2011*”, Wien, BohlauVerlag, 2011
- Articles récents dans la revue *Survival*: "Jump-starting democracy" April-May 2010; "An agenda for human dignity", November-December 2008
- Perrin de Brichambaut(Marc), “Les nouveaux enjeux de la sécurité internationale” pp. 337-352 in Jacques Attali (ed.) « *Le sens des choses* », Paris, Robert Laffont, 2009
- Perrin de Brichambaut (Marc), "The role of the United Nations Security Council in the International Legal System" pp 269-277 in Michael Byers(ed.), *The role of Law in International Politics*, Oxford, Oxford University Press, 2000
- Perrin de Brichambaut(Marc), “ Le rôle du Directeur des Affaires juridiques dans un pays engagé dans la coopération européenne” pp. 85-97 dans « *Recueil d’articles de conseillers juridiques d’Etats, d’organisations internationales et de praticiens de droit international* », Nations Unies, 1999
- Perrin de Brichambaut(Marc) et Dubrocard (Michèle), « Quelques aspects de la spécificité de la procédure devant la Cour de Cassation française face au contrôle de la Cour Européenne des droits de l’homme » pp.593-605 in *Mélanges en hommage à Louis-Edmond Pettiti*, Bruxelles, Bruylant, 1998
- Perrin de Brichambaut (Marc), “Les avis consultatifs rendus par la CIJ le 8 juillet 1996 sur la licéité de l’utilisation des armes nucléaires dans un conflit armé (OMS) et sur la licéité de la menace de l’emploi d’armes nucléaires (AGNU)”, pp 314-336 in *Annuaire Français de Droit International 1996*, Paris, CNRS Editions, 1997
- Perrin de Brichambaut(Marc), « Opening argument » pp.195-211, « Closing argument » pp 238-241 in *New Zealand at the International Court of Justice French nuclear testing in the Pacific*, Wellington, New Zealand Ministry of Foreign Affairs and trade, 1996
- Perrin de Brichambaut (Marc), « Les relations entre les Nations Unies et les systèmes régionaux », pp 97-107 in *Société Française de Droit International, Le Chapitre VII de la Charte des Nations Unies*, Paris, Pedone, 1995

SEMINAIRES ET CONFERENCES LES PLUS PERTINENTES

- Professeur de droit international public, Institut d’Etudes Politiques de Paris 1997-2005 (enseignement partagé avec Jean-François Dobelle)
- Enseigne un cours intitulé « Global Governance and International Organizations » à la Paris School Affairs, Sciences Po, (avec Nicolas de Rivière et David Behar)
- Suivi régulier des conférences de la Société française de Droit International et de la branche française de l’International Law Association
-

APPARTENANCE A DES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

Membre du Conseil International de l’International Peace Institute (IPI), New York.
 Membre de la Société Française de Droit International (SFDI).
 Membre de l’International Law Association (Branche Française)
 Membre de l’International Institute for Strategic Studies (IISS)

DISTINCTIONS REÇUES

Officier de la Légion d’honneur (France)
 Chevalier des Palmes Académiques (France)
 Croix de Commandeur de l’ordre du mérite de la République Fédérale d’Allemagne

INTERETS PERSONNELS

Course à pied, arts plastiques

DIVERS